

Année 2017 – L'intervention du FEADER en Lorraine

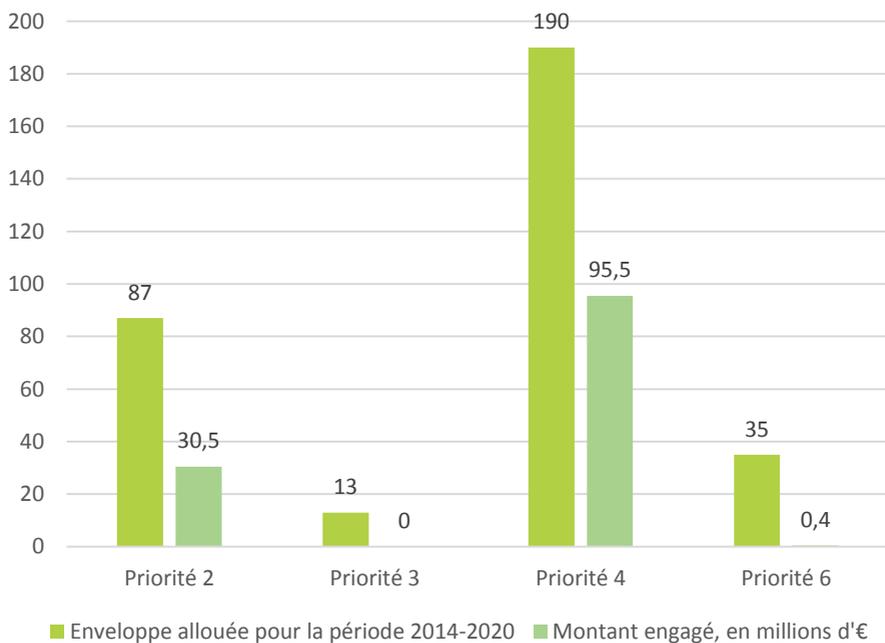


Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2017 du Programme de Développement Rural en Lorraine

¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

**Fonds européen agricole pour le
développement rural, l'Europe
investit dans les zones rurales en
Lorraine : plus de 126 millions d'€
engagés entre 2014 et 2017 au
service de 2 701 projets**

Intervention du FEADER au 31 décembre 2017



Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)



Au titre de l'aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs cofinancée par le FEADER, Angélique BOUCHY a rejoint le GAEC du Haut Mont à Bacourt en 2017.

Depuis le début de la programmation, 2 455 projets ont été soutenus pour un investissement total de 28 millions d'euros de FEADER.

Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)



L'entreprise Cheville Est Sas a pu investir dans ses moyens de production grâce au soutien du FEADER. Une activité de découpe de viande a été créée, complétée par l'acquisition de matériel destiné à cette découpe.

Aucune dépense n'a été engagée depuis 2014. En revanche, 80 dossiers ont été programmés pour un total de 6,3 millions d'euros de FEADER.



Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)

En 2017, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine a été soutenu par le FEADER sur son site Natura 2000. Il a ainsi pu développer ses zones dédiées aux pâturages.

Depuis 2014, 227 projets ont été soutenus par l'investissement de 845 000 millions d'euros de FEADER.

En prenant compte les Mesures Agro-Environnementales, Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels et aide à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique, ce sont 95,5 millions € de FEADER qui sont mobilisés pour cette priorité.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

En 2017, un projet a été cofinancé par le FEADER dans le cadre du dispositif LEADER. La Communauté de Communes Argonne-Meuse a ainsi pu acquérir du matériel pour son espace public numérique.

396 000 € de FEADER ont été investis entre 2014 et 2017 en faveur de 17 projets.



François Maujard est chef d'exploitation du domaine MAUJARD WEINSBERG. Après 5 années d'études universitaires et 5 années à « se chercher », ce passionné de vins fonde son domaine en 2016.

François Maujard obtient un baccalauréat Economie en 2006 et poursuit avec l'obtention d'un Diplôme Universitaire Technique (DUT) en 2008. Il complète son parcours par une licence d'Economie validée à Nancy en 2009. Censé se diriger vers le monde de la finance en pleine crise des subprimes depuis 2008, il s'en détourne finalement : « j'ai été profondément marqué par cette période qui entérine définitivement pour moi le changement de cap professionnel. J'étais alors en quête de sens et voulais trouver un travail qui me corresponde vraiment ».

Il entreprend ainsi un Brevet Technique Supérieur (BTS) en alternance dans le domaine de la viticulture à Beaune : « je souhaitais pouvoir vivre de ma passion et mettre en avant le patrimoine culturel français à travers le vin ».

Il revient en Moselle pour débiter sa vie active. Il tient à monter son entreprise mais « a besoin de se faire de l'expérience ». C'est ainsi qu'il accepte des emplois alimentaires dans plusieurs domaines : banque, bailleur social... Son dernier poste d'assistant de gestion financière chez

MOSELIS lui fait découvrir les fonds européens. Il s'intéresse à ses derniers et se lance : « j'ai vu sur le site l'Europe s'engage en Lorraine que l'Europe aidait les jeunes agriculteurs à s'installer ».

En effet, la politique d'installation et de transmission en agriculture a pour but d'aider les candidats âgés de moins de 40 ans qui souhaitent s'installer comme chef d'exploitation pour la première fois. Cette politique poursuit trois objectifs. D'une part, elle favorise la création, l'adaptation et la transmission des exploitations agricoles dans un cadre familial et hors cadre familial, et promeut la diversité des systèmes de production sur les territoires. D'autre part, elle permet de maintenir sur l'ensemble du territoire un nombre d'exploitants agricoles en adéquation avec les enjeux qu'ils recouvrent en matière d'accessibilité, d'entretien des paysages, de biodiversité ou de gestion forestière. Enfin, cette politique d'installation encourage des formes d'installations progressives permettant d'accéder aux responsabilités de chef d'exploitation tout en développant au fur et à mesure un projet d'exploitation. L'aide au démarrage d'entreprises est composée d'une dotation en capital nécessaire au démarrage d'installation appelée Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) et de la prise en charge d'une partie des intérêts des prêts permettant l'acquisition et la mise en place des moyens de production.

L'idée germe mais il faut trouver d'autres financeurs. Après un an de recherches, l'Etat, le Département de la Moselle et la Région lui accordent une subvention du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : c'est ainsi que le domaine MAUJARD-WEINSBERG voit le jour : « le domaine s'appelle ainsi car mes enfants portent ce patronyme ». L'aide du FEADER lui permet d'acquérir du matériel de cave composé d'un pressoir, d'un égrappoir, et d'un tapis élévateur notamment.

« Le siège social de mon entreprise se situe à Richemont en Moselle, il s'agit encore pour l'instant de ma maison d'habitation. Mes vignes quant à elles, se situent entre Vaux et Plappeville. Mon temps est consacré, pour la majorité, aux soins de mes vignes. Je produis mon vin en cave et le commercialise. A cela s'ajoute le travail administratif... Mes journées sont très chargées ! »

Il précise : « la production de vin est aujourd'hui à flux tendu, tout ce qui est produit est vendu ! ».

Après deux années d'installation difficiles (recherche de financements et aléas climatiques), François Maujard espère produire jusqu'à 20 000 bouteilles par an à partir de 2020.

Les vins produits sont bio et répartis ainsi : 2/3 de vins blancs (Auxerrois, Pinot Gris, Chardonnay) et 1/3 de vins rouges (Pinot Noir). « Lorsque je me suis installé, j'ai tenu à proposer du vin bio, en parfaite adéquation avec les valeurs du domaine : humilité, respect et authenticité ».

J'ai eu la chance de toucher à tout au début de ma vie professionnelle, les dossiers m'ont paru lourds mais pas insurmontables. Je ne pense pas avoir recours à nouveau aux fonds européens, car mes projets futurs ne collent pas aux dispositifs européens actuellement disponibles. Malgré tout, sans ces financements, je ne serais pas en place aujourd'hui ! Que le FEADER participe aux projets de ce type est une belle opportunité pour ceux qui veulent débiter dans ce milieu. La région a un gros potentiel : l'appellation des vins de Moselle gagne à se développer et à être connue ».

Dernièrement, le Domaine a été ouvert pour la première fois au public. Une centaine de personnes étaient présentes aux portes ouvertes. « Cela a été un véritable succès ! ». François Maujard aimerait, à moyens termes, adapter ses bâtiments d'exploitation pour recevoir du

public et organiser des dégustations, « et pourquoi pas ouvrir des chambres d'hôtes... ».



Développement des productions végétales spécialisées : acquisition d'un ensemble de matériels vinicoles

Période d'exécution : 2016 à 2018

Localisation : Richemont

Coût total du projet : 65 110 €

Montant du cofinancement par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : 19 533 €

Contacts

Direction Europe et International

Service Développement Rural

Site de Metz

03 87 61 68 31

fonds.europeens.lorraine@grandest.fr

europe-en-lorraine.eu

www.europe.grandest.fr



@europeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur       